

Discours de Mme Christiane Marie lors de l'inauguration de la stèle

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que nous sommes rassemblés ici à Sault-Brénaz, ville natale de Yvette et son frère Gabriel PATRIGOT, qui ont combattu dans la Résistance au péril de leur vie et pour l'honneur de la FRANCE. Au nom de leur FAMILLE ici rassemblée, fille, nièces et neveux, je tiens à exprimer :

nos remerciements à toutes les instances représentatives qui nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui,

nos remerciements très sincères à Monsieur le Maire de Sault-Brénaz, Monsieur Martial MONTEGRE, pour son écoute et sa compréhension et merci également à la municipalité : ensemble, ils ont abondé le projet, ils ont su décider pour impulser la réalisation de cette belle cérémonie d'aujourd'hui.

Nos très vifs remerciements vont aussi à Monsieur René Rigaud, ainsi qu'à l'association des Anciens Combattants de Sault-Brénaz dont il est le Secrétaire. Bien avant notre rencontre, René Rigaud s'était attelé à ce travail de mémoire en prenant l'initiative de porter au grand jour les dossiers de Yvette et Gabriel Patrigot. Tous deux ont été mis à l'honneur lors d'une première cérémonie officielle avec dépôt de gerbe en avril 2012 au monument aux morts de Sault-Brénaz.

Voici qu'aujourd'hui une stèle est érigée en leur mémoire en ce lieu tout proche de leur maison natale. En effet, c'est ici sur les bords du Rhône qu'Yvette et Gabriel Patrigot ont grandi, près de ce pont dont ils nous parlaient souvent avec une résonance mythique en évoquant, des années plus tard, Sault-Brénaz et leurs souvenirs d'enfants. Les enfants PATRIGOT allaient à l'école de Sault-Brénaz, on les retrouve sur les photos de classe. Leur père Marius PATRIGOT tenait un café-restaurant, mais en 1925, celui-ci décède. Il repose dans le cimetière de Sault-Brénaz. Les temps deviennent très durs : leur mère, Marie Patrigot, dès lors veuve avec ses six enfants pupilles de la nation, survit grâce à la couture qu'elle confectionne souvent la nuit, les deux aînés de la famille âgés seulement de treize et onze ans vont polir le marbre dans les carrières de l'autre côté du pont.

Trois ans plus tard, (1928) aidée par la loi Loucheur en faveur du logement populaire, la famille PATRIGOT quitte Sault-Brénaz pour la Haute Savoie et s'établit finalement dans une petite maison à Ville La Grand, près d'Annemasse, proche de la Suisse, là où un espoir de travail meilleur est possible. Cependant, quelques années plus tard, la guerre survient. Yvette et Gabriel ont moins de vingt-cinq ans. L'un et l'autre s'engagent comme combattants volontaires dans la Résistance. Dès lors leur parcours diverge, ils ne combattent pas ensemble, mais fait du sort, ils seront arrêtés le même jour, le 14 octobre 1943. Yvette est arrêtée à Annecy et Gabriel à Lyon. Tous deux furent interrogés à Fort Montluc, emprisonnés à Fresnes puis Compiègne et en janvier 1944, tous deux furent déportés en Allemagne dans les camps de concentration nazis. Gabriel fut déporté le 27 Janvier 1944 au camp de BUCHENWALD, libéré par les Américains le 11 avril 1945. Yvette partit dans le convoi du 31 janvier 1944 pour le camp de RAVENSBRÜCK, camp réservé aux femmes, elle fut libérée par les Russes le 30 avril 1945.

Cette stèle inaugurée ce jour nous rappelle d'abord le courage et l'engagement dans la Résistance de ces deux déportés rescapés. Cette stèle est là aussi pour concrétiser le devoir de mémoire : à l'heure où disparaissent les derniers rescapés des camps, les derniers témoins directs, ce sont les générations suivantes, donc la nôtre ! qui devront transmettre la mémoire, et tel un maillon de la chaîne, nous devons aussi transmettre aux générations futures, à nos enfants.

Je voudrais maintenant retracer plus particulièrement le parcours combattant de notre tante Yvette PATRIGOT, neuf fois médaillée pour ses mérites, nommée Chevalier de la LH, puis élevée à la dignité d'Officier de LH* en 1960, une des plus hautes distinctions militaires Françaises. Partie en Haute Savoie avec sa famille, Yvette est infirmière à la Croix Rouge. La guerre éclate, elle a vingt-quatre ans lorsque le Général DE GAULLE lance son appel et très vite elle rejoint les forces combattantes de la Résistance.

Elle s'engage officiellement dans le réseau de renseignements Gilbert, chargée de mission assimilée sous-lieutenant. Ce réseau s'active localement pour permettre à tous ceux qui en ont besoin de traverser la frontière Franco-Suisse. Une citation accompagnant l'attribution de la Croix de Guerre 39-45, rapporte je cite "qu'elle a hébergé son chef de réseau. Malgré la présence de la Gestapo venue arrêter son chef de secteur, elle a réussi à détruire tous les papiers compromettants ; a tenté ensuite et par tous les moyens de faire évader son chef, d'abord de la Gestapo d'Annemasse, puis de France".

Yvette entretient alors des liens très étroits avec le réseau d'évasion Française, une continuité du réseau international Pat O'Leary connu comme étant le plus grand réseau d'évasion de la résistance française. Dès lors, elle va prendre tous les risques pour aider au rapatriement de militaires britanniques et autres aviateurs alliés contraints d'atterrir en catastrophe sur le sol français occupé. Elle a personnellement hébergé de nombreux aviateurs anglo-américains et s'est impliquée dans leur évasion en Angleterre en passant tant en Suisse que par l'Espagne. Pour son action de courage, les gouvernements Britannique et Américain ont su lui manifester leur reconnaissance et l'honorer tout de suite après la guerre, en 1946. Yvette fait ainsi partie des douze femmes françaises ayant reçu la Médaille of Freedom, prestigieuse décoration militaire attribuée par le Président des Etats Unis pour récompenser les services rendus par des civils à la nation américaine, elle fut également décorée par les Anglais de l'ordre royal Britannique de la Vaillante Conduite (Brave Conduct). De nombreuses lettres et dons émanant d'associations de mères ou femmes d'aviateurs étrangers ainsi sauvés lui ont été adressés en signe de reconnaissance.

Alors rescapée des camps, certes, mais elle portait en elle les stigmates des tortures infligées par la Gestapo de Klaus Barbie à Fort Montluc, et des sévices subis au long de ses dix-huit mois de captivité. Sa santé en fut ébranlée toute sa vie.

Pour nous, ses neveux et nièces, tante Yvette inspirait le respect, le mystère, la curiosité. Elle était d'une très grande modestie, se confiait peu, ses allusions aux horribles souvenirs nous intriguaient mais c'était toujours à demi-mots, on ne pouvait pas comprendre... Mais je sais de façon certaine qu'elle n'a jamais regretté son engagement patriotique et une certaine exaltation l'enflammait chaque fois qu'elle évoquait ce passé de combat plus que méritant.

Dans une correspondance avec son chef de réseau datant de 1947 alors à peine rétablie elle évoque "cette mentalité où il n'est plus possible de vivre dans une vie terre-à-terre après leur existence magnifique, pleine de dangers mais les yeux fixés sur un idéal".

Christiane MARIE

Discours prononcé le 25 avril 2015 lors de l'inauguration de la stèle à la mémoire de Yvette et Gabriel Patrigot, à Sault-Brénaz.

* LH : Légion d'Honneur